



Règlement Intérieur

Règlement Intérieur

HORAIRES D'OUVERTURE

LA BIBLIOTHEQUE LUDOTHEQUE est ouverte à tous et toutes résidant à Paulhac ou dans une autre commune. Les horaires seront définis en Assemblée Générale et pourront être modifiés si nécessaire par décision des membres du Bureau.

A ce jour :

- le mercredi de 17h à 19h
 - le vendredi * de 16h à 18h
 - le samedi de 10h à 12h
- Horaires d'été : se renseigner sur place
- Possibilité sur rendez-vous en contactant le 06.84.22.04.43

** Fermeture : les permanences du vendredi sont fermées pendant les vacances scolaires. Les permanences du vendredi et du samedi sont fermées pendant les vacances d'été (juillet, Aout). Toutes les permanences sont fermées lorsqu'elles coïncident avec un jour férié.*

MODALITES D'ADHESION & INSCRIPTIONS

L'adhésion à l'Association se fait par famille : elle concerne les parents et leurs enfants.

<i>Montant des cotisations</i>	
Adhésion CARACTERES (Bibliothèque et Ludothèque : prêt ou sur place)	15€/famille/an
Prévoir un chèque* de caution à l'année (Ludo.)	30€ non encaissé
Adhésion famille pour enfant en CP	10€/famille/an

- *Le chèque de caution doit être restitué et renouvelé**
- lors du renouvellement de l'adhésion
 - lors d'un changement de domiciliation bancaire

Une attestation sur l'honneur pour les personnes sans chéquier remplacera le chèque de caution.

TOUT ADHERENT DOIT ETRE IMPERATIVEMENT A JOUR DE SON ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE.



CONDITIONS DE PRET

Pour emprunter des ouvrages ou des jeux, il est impératif d'être à jour de son adhésion

Prêt de livres :

- **4 ouvrages/personne (limités à 10 par famille)
pour 4 semaines maximum**

Prêt de jeux :

- **3 jeux / famille (jeux du fonds)
pour 4 semaines maximum**
- **Jeux en bois : carrum, billard nicolas, flitzer, croquinole...
Location à la semaine : 5 euros/jeu**

ANNIVERSAIRE, FETE DE FAMILLE, SOIREE ENTRE AMIS (NON LUCRATIVE)

LA LUDOTHEQUE, peut autoriser ses adhérents à emprunter plus de jeux que le nombre autorisé habituellement pour **une durée d'une semaine maximum.**

La ludothèque demandera alors une participation financière exceptionnelle de l'ordre de **5 euros/jeu.**

- **jeux du fonds.**
- **jeux en bois : carrum, billard nicolas, flitzer, croquinole...
(Chèque de caution de 50 euros/jeu au moment de l'emprunt et restitué au retour)**

Les jeux devront être rapportés propres et complets dans les délais fixés. Il est **impératif** de les vérifier avant l'emprunt et au moment de leur restitution. **Tout retard s'il n'est pas expliqué entrainera l'encaissement du chèque de caution.**

RETARD

Des retards répétés (livres et/ou jeux) pourront entrainer la suspension momentanée des prêts.

Si des pièces indispensables au jeu sont perdues, si le jeu ne peut plus être utilisable, si ce jeu n'est pas remplacé ou rapporté par l'emprunteur, l'adhérent s'engage à le remplacer. A défaut, le chèque de caution sera encaissé par l'Association CARACTERES.



JEUX SUR PLACE

Afin d'éviter que des éléments de différents jeux se mélangent ou se perdent il est déconseillé d'ouvrir plusieurs boîtes en même temps. L'ouverture des jeux se fait sous la responsabilité des accompagnateurs.

Avant de quitter les locaux, le jeu doit être totalement rangé dans sa boîte, en prenant soin de n'oublier aucune pièce. La perte de pièces entraîne la perte du jeu et diminue d'autant le fonds de jeux dont les adhérents bénéficient.

Les accompagnateurs sont invités à aider leurs enfants à respecter le mode de fonctionnement de la BIBLIOTHEQUE/LUDOTHEQUE et des installations.

Tout abonné est personnellement responsable des documents ou jeux empruntés sur sa carte.

L'Association CARACTERES sera en droit d'exiger le remplacement de tout ouvrage/jeux égaré ou endommagé. Prenez soin des documents et des jeux, ils appartiennent à tous.

SECURITE

LA BIBLIOTHEQUE/LUDOTHEQUE est un lieu accueillant où chacun doit trouver du plaisir. Le bruit et les cris sont stressants pour tous. Le respect des autres, le respect du matériel de la collectivité, la convivialité sont les maîtres mots de l'Association.

Les jeunes enfants doivent être accompagnés par un adulte.

Les parents sont seuls responsables du choix des lectures de leurs enfants.

Le Bureau se réserve le droit d'exclure de l'Association toute personne dont le comportement ne serait pas conforme aux mesures en vigueur, sans restitution du montant de l'adhésion.

LA BIBLIOTHEQUE/LUDOTHEQUE est animée par des Bénévoles qui font tout leur possible pour vous donner satisfaction. Aidez-les en respectant le règlement intérieur.

Ce règlement intérieur annule et remplace tout règlement antérieur

L'Association CARACTERES est une association loi 1901, sans but lucratif.
Elle est déclarée à la Préfecture de la Haute-Garonne le 19 octobre 2001 sous le n°3/32281



Partie à rendre datée et signée avec la fiche d'inscription

Madame, Monsieur

atteste avoir pris connaissance du **règlement intérieur de L'Association CARACTERES**
et s'engage à le respecter.

Date :

Signature :